

Le français: les créditistes se fâchent

par Donald CHARETTE

OTTAWA (PC) — Révoltés par l'attitude du gouvernement qui a accepté qu'un document important soit déposé uniquement en anglais devant les Communes, les députés créditistes ont quitté le Parlement hier en claquant la porte et ont annoncé qu'ils vont boycotter tout le débat sur l'unité nationale.

C'est une déclaration du ministre de l'Énergie M. Alastair Gillespie qui a mis le feu aux poudres. M. Gillespie a rendu public le bilan annuel de la Commission d'énergie atomique du Canada, après la période des questions, en s'excusant du fait que le document était unilingue anglais. Le ministre a expliqué que la version française n'était pas encore prête et, qu'étant donné qu'il voulait faire sa déclaration avant que la Chambre n'ajourne pour ses vacances estivales, il demandait la permission de dépo-

ser le rapport dans sa version originale. Permission qui lui fut accordée.

Jusqu'à là tout était calme.

Conservateurs et néo-démocrates donnent la réplique au gouvernement et s'en prennent à l'incompétence administrative du gouvernement qui a conduit à un déficit de \$180 millions l'an dernier.

C'est alors que se lève le porte-parole créditiste, M. Léonel Beaudoin, rouge de colère. Il affirme qu'il ne commentera pas le bilan de la Commission mais attaque durement la décision de M. Gillespie.

"Ça fait deux jours et demi que l'on parle de l'unité nationale... ça fait neuf ans que je suis ici et que j'entends les mêmes jérémiades, ça fait assez longtemps que nous nous contons des mensonges... ça fait

assez longtemps que cela dure il va falloir décider qui nous sommes ou qui nous voulons être". M. Beaudoin conseille alors au ministre d'engager des fonctionnaires qui sont actuellement en chômage et on écoute pendant deux jours des vœux pieux, il faut garder ce Canada-là ensemble, ce n'est pas possible au train où on est parti là."

Le député de Richmond reprend alors de plus belle: "C'est une insulte envers cette Chambre et envers les parlants français dans cette enceinte, ensuite on s'assoit et on écoute pendant deux jours des vœux pieux, il faut garder ce Canada-là ensemble, ce n'est pas possible au train où on est parti là."

M. Beaudoin signale alors que si l'on veut conserver l'unité du pays il faudra que vous les anglophones, et surtout les ministres, reconnaissiez que les francophones ont le droit d'avoir tout ce qui sort

du Parlement dans leur langue dès que sort une déclaration anglaise.

"C'est dégueulasse, de rajouter M. Beaudoin, d'avoir ajouté ceci de la part du ministre qu'il ne peut pas attendre la traduction française parce que c'est bien dommage et que ça retarderait sa déclaration. Qu'est-ce qui font les Canadiens français dans ce Canada-là, surtout dans cette enceinte? Qu'est-ce qu'on fait ici?... ça fait 109 ans que ça dure et j'espère pour le ministre que c'est la dernière année."

Fait à remarquer, la sortie de M. Beaudoin a suscité de nombreux applaudissements du côté de l'opposition mais a également trouvé écho du côté de certains backbenchers libéraux.

Pour bien démontrer qu'ils ne prennent pas cette affaire à la légère, les créditistes annoncent

qu'ils vont présenter une motion pour l'ajournement de la Chambre.

La motion stipule que la Chambre doit ajourner pour la journée "parce que le gouvernement aujourd'hui, par un de ses ministres, a prouvé qu'on ne pouvait plus travailler dans la langue anglaise et dans la langue française de la même façon à la Chambre."

Branle-bas de combat aux Communes, alors que tous les partis appellent leurs troupes pour passer au vote.

Zizanie chez les libéraux

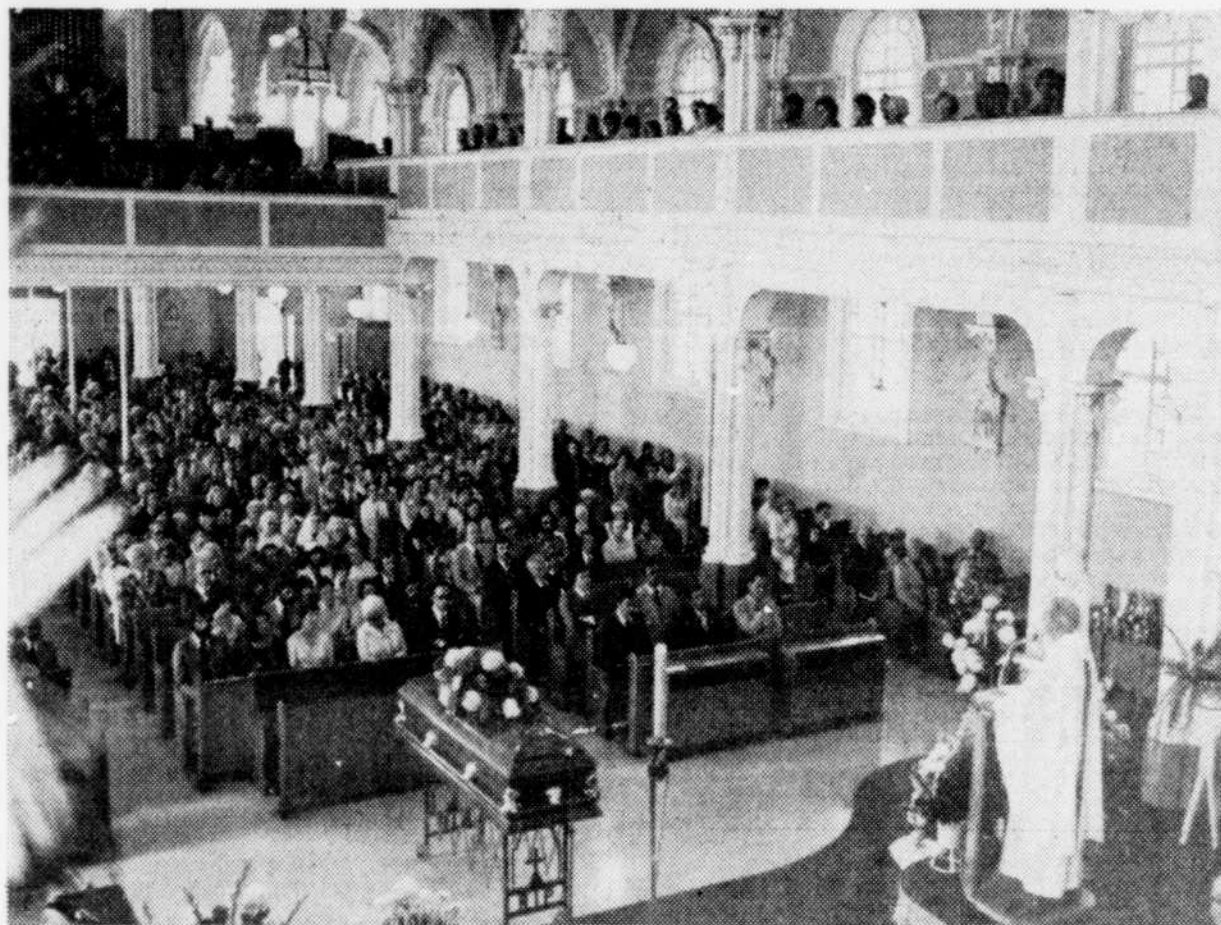
Les libéraux semblent avoir beaucoup de difficultés à calmer leurs députés du Québec qui ont été froissés par la déclaration unilingue de M. Gillespie. Les gardes des Communes bloquent l'accès au lobby des libéraux qui discutent pendant 45 minutes et tentent de

dégager un consensus au sein de leurs rangs.

Les néo-démocrates et les conservateurs votent unanimement en faveur de la motion présentée par les créditistes. Chaque fois qu'un député libéral du Québec se lève pour dire qu'il est contre la motion, il est généreusement conspué par l'autre côté de la Chambre. La motion est battue par 94 voix contre 62.

On remarque que le député de Maisonneuve-Rosemont, M. Serge Joyal, n'est plus en Chambre au moment du vote.

Par la suite, le nouveau chef du Crédit Social du Canada, M. Gilles Caouette, annonce que son parti ne participera pas dans ces conditions au débat sur l'unité nationale qui se poursuivait hier soir aux Communes.



L'ancien organisateur en chef et éminence grise de l'Union nationale, M. Joseph-Damas Bégin, a été porté en terre, hier, entouré de personnalités politiques d'hier et d'aujourd'hui.

Une page est tournée avec la mort de Bégin

par Paul-Henri DROUIN

LAC-ETCHEMIN — Même s'il s'était définitivement retiré de la vie politique depuis 1962, la population de Dorchester a rendu, hier, un ultime hommage à Joseph D. Bégin, ancien ministre de la Colonisation dans le cabinet Duplessis et qui pendant 27 ans a été le représentant de la circonscription de Dorchester à l'Assemblée législative.

Si l'on se fie à la foule qui plus d'une heure avant le début des funérailles s'était massée, sous un soleil accablant, devant les portes de l'église de Lac-Etchemin, pour les plus vieux de Dorchester, le nom de Joseph-D. Bégin demeurera gravé dans leur mémoire.

En plus des membres de la famille de M. Bégin, et d'une participation de la population, des personnalités politiques d'aujourd'hui et des beaux jours de l'Union nationale faisaient partie du cortège.

Aussi, on remarquait la présence d'anciens vieux routiers de l'Union nationale tels que: Maurice Bellemare, Patrice Tardif, Lucien Tremblay et Jacques Miquelon.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque était représenté par M. Adrien Ouellette, député de Beauce-Nord, et Jérôme Proulx, whip du Parti québécois et député de Saint-Jean. Le chef de l'Opposition, M. Gérard D. Lévesque s'était déplacé tout comme le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron et le chef intérimaire du Parti national populaire, M. Fabien Roy.

L'absence du chef du Ralliement créditiste du Québec, M. Camil Samson, a été remarquée. Toutefois, le député créditiste de Bellechasse aux Communes, M. Adrien Lambert, faisait partie du cortège tout comme le ministre fédéral André Ouellet, des Affaires urbaines, et le député de Beauce aux Communes, M. Yves Caron.

La cérémonie religieuse a été présidée par un cousin de la famille, le Père Germain Lafontaine, de Sherbrooke.

Sa carrière

Elu pour la première fois député de Dorchester sous la bannière de l'Action libérale nationale, en 1935, Joseph D. Bégin devait être réélu député de l'Union nationale au cours des sept élections suivantes et n'a jamais connu la défaite.

En tant qu'organisateur en chef, Joseph D. Bégin avait conduit l'Union nationale à la victoire lors des élections provinciales de 1944, 1948, 1952 et 1956.

L'UN prolonge la vie de la commission sur le projet de loi 1

par Raymond GIROUX

Bien que "suffisamment informé" sur les objectifs au projet de Charte du français, le Parti québécois n'a pas réussi à mettre fin, hier soir, aux travaux de la Commission parlementaire qui étudie depuis cinq semaines le projet parraîné par M. Camille Laurin.

Les derniers invités, les Indiens Cris, ont en effet à peine eu le temps de quitter leur siège que déjà l'Union nationale entreprenait la suite d'un débat entamé la veille sur une motion présentée par le député de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier.

Mais M. Grenier a bien failli tout perdre — à la fois sa motion et son tour de parole — quand il demanda de substituer une nouvelle motion qui aurait eu pour effet, d'après lui, de clore les audiences après deux autres journées seulement, alors que le Parti québécois avait l'intention de le faire sur-le-champ.

La nouvelle proposition visait à convoquer neuf organismes représentant divers centres d'activités non entendus jusqu'à maintenant par la commission, soit le milieu rural, le monde municipal, les francophones hors-Québec, les industries de

type sectoriel, le domaine du transport et des communications, le monde du sport, le milieu agricole, l'âge d'or et le monde hospitalier.

Le président de la commission, M. Jean-Guy Cardinal, n'a toutefois pas jugé la motion recevable, mais le leader adjoint du gouvernement, M. Claude Charron, délégué justement pour clore le débat, a demandé que M. Grenier perde également son droit de parole sur sa motion originale.

M. Charron avait déjà entamé son laïus en vue d'exposer les intentions du gouvernement quand M. Grenier réclama son droit de parole. Après de longues discussions de procédure et une suspension de 5 minutes pour permettre au président de réfléchir, M. Cardinal redonna la parole au député de l'Union nationale.

M. Grenier a ainsi repris en fin de soirée un débat qu'il ne trouve aucunement dilatoire, mais qui aura quand même la conséquence de faire perdre au moins une journée complète de travaux à la commission. Chaque député a en effet droit de parler pendant 20 minutes, sans compter les amendements qui peuvent être apportés à tout moment.

De plus, tous les membres de l'Assemblée nationale, et

non seulement les députés, ont droit de s'exprimer sur de telles motions.

Par la suite, quand la commission aura discuté, puis battu la proposition de l'UN car les péquistes ont déjà indiqué leur opposition, la parole pourra revenir au député unioniste de Gaspé, M. Michel LeMoignan, dont le président a en ce moment une motion en délibéré.

Il n'est donc absolument pas certain que le porte-parole péquiste puisse reprendre la parole avant la fin des débats sur ces motions, tandis que M. Fernand Lalonde n'a pas l'intention de laisser M. Charron proposer sa motion avant la sienne.

Comme le gouvernement a la ferme intention de présenter la version réimprimée de la Charte du français dès le début de la semaine prochaine, le leader parlementaire, M. Robert Burns devra utiliser ses vieux trucs de procédurier et faire trancher la question par l'Assemblée nationale, tout en consentant à passer plusieurs heures à écouter parler tour à tour les députés de l'Opposition.

La journée de lundi, alors que les députés ont été convoqués de façon exceptionnelle, servirait ainsi à résoudre le dilemme péquiste dans le sens souhaité par le Parti libéral, c'est-à-dire en devant prendre l'odieux de la clôture des audiences.

ATTENTION JOBBERS ET MARCHANDS DISTRIBUTEURS
Achetez directement
BIJOUX EN OR
au **PRIX DU GROS**
Ce veut la peine de venir visiter nos locaux.
Le plus grand assortiment à Montréal au prix le plus bas.
ORIENTAL TRADING MONTREAL LTD.
5595, boul. Saint-Laurent
Appelez Mme Drozou ou M. Paul
TEL.: 514 273-4495
Stationnement gratuit

HAUTE FOURRURE
RENOUVEAU DU CLASSIQUE ET DU SPORT
CREATIONS
Joanne Hardy
MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
461 est. rue Saint-Joseph
529-5756

PLACE D'AFFAIRES IDEALE A LOUER 4,600 PDS CA.,
à \$3.25 le pd ca. tout compris, agencement moderne, site idéal recherché pour sociétés d'affaires, corporations, agents manufacturiers, compagnies de distribution. Local comprenant bureaux et facilité d'entrepôt. Situé quasi au centre-ville, endroit agréable, dégagé dans l'espace et unique pour la communication rapide. Stationnement inclus.
Gauvin Inc. 220, rue Lee, Québec
Tél.: (418) 625-4967

NOUVEAU CENTRE MEDICO-DENTAIRE BEAUPORT INC.
737 av. Royale, Beauport
SERVICE DE 24 HEURES
A votre service: MEDECINE FAMILIALE ET GENERALE Composez **667-7114**
CENTRE DENTAIRE BEAUPORT INC. Service d'urgence **667-3954**
Sur rendez-vous seulement
JACQUES RAYMOND et associés **663-3526** pharmaciens

La crème de menthe blanche de Marie Brizard

Nouveau prix abordable. Même prestige.
Le nouveau prix abordable de la prestigieuse crème de menthe Marie Brizard importée de France.
Pour les petites et les grandes occasions.
Crème de menthe blanche Marie Brizard, btle S.A.Q. 219.D \$7.00
Crème de menthe verte Marie Brizard, btle S.A.Q. 218.I \$7.05

loisirs

à votre choix

Naturibase

La ville de Charlesbourg invite la population à une journée "verte et brune" — on suggère de porter ces couleurs — à sa base de plein air au Lac Saint-Charles, dimanche. Au programme: rallye forêt, dîner, peanoshawa, naturo-dégustation, souper au hot-dog et feu de camp animé. Apporter son lunch du midi et ses hot-dogs pour le souper. Rendez-vous à 10h. Même sous la pluie, on fait la fête!

Pédalos

Les pédalos sur la rivière Saint-Charles seront disponibles à compter de samedi. Coût de location: \$4/h.

Horticulture

Les amateurs de jardinage pourront jusqu'au 15 juillet, s'inscrire au concours d'embellissement de la Société

d'horticulture de la ville de Québec. Inf.: 623-3264; 628-0842; 623-9313.

Duchesnay

Journées de découvertes des insectes au Centre d'interprétation de la nature de Duchesnay, samedi et dimanche; apporter son lunch. Inf. et rés.: 875-2711, poste 39.

Jacques-Cartier

Rencontre des adeptes de canoë-kayak (novices, intermédiaires et experts) sur la Jacques-Cartier, samedi et dimanche. Souper canadien gratuit, samedi; possibilité de camping. Inf.: 656-4767.

Photographie

L'exposition de photographies anciennes réalisées par le Québécois Fred C. Wurtele au début du siècle, se poursuit

jusqu'au 31 juillet à la maison Maheu-Couillard, à Place Royale. Du mardi au vendredi, de 11h à 21h; samedi et dimanche, de 11h à 16h et de 18h à 21h.

Cap Tourmente

Randonnées axées sur la découverte des insectes (samedi) et sur l'arbre (dimanche), en compagnie de naturalistes. Départ à 13h30 du Centre d'histoire naturelle.

Concerts au crépuscule

La Société artistique du faubourg présente cette semaine, une série de concerts au crépuscule (19h30), en l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec. Dimanche, le 10, Chorale de l'université Laval sous la direction d'André Martin; lundi, le 11, Trio d'anches (hautbois, clarinette et basson); mardi, le 12, Ensemble cuivres et orgue; mercredi, le 13, Divertimento (voix, flûte traversière, violons et grandes orgues); dimanche, le 17, Jacques Boucher, organiste. Entrée libre.

Michel McLean

Auteur-compositeur-interprète natif du Lac Saint-Jean, Michel McLean sera ce soir, à 20h, à Place de Ville à Sainte-Foy. Entrée libre.

Théâtre de minuit

Une collaboration du Festival d'été et du Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec, le Théâtre de minuit au parc des Gouverneurs, présente ce soir, "La cote dégoutée" par le Gang des Autobus; demain et dimanche, "Le grand moule" par le Théâtre en l'air. Entrée libre.

Déjeuner sur l'herbe

Au parc des Gouverneurs, dimanche midi, les pique-niqueurs entendront Bruno Baras et Ghislain Pouliot.

Les Roulottes

La Roulotte de spectacles du Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec passe la semaine au parc Sainte-Monique Les Saules. Ce soir: Yves Cloutier et Jean Crépeau; samedi, le Gang des Autobus; mardi, La Pie tant pis; mercredi, Badou-Badour; jeudi, cinéma. Inf.: 694-6100.

A Sainte-Foy, les roulottes de théâtre, cinéma, expression corporelle, animation, poursuivent leur itinéraire à travers les parcs de la ville. Inf.: 657-4066.

L'instant présent

A l'auditorium du Centre de réadaptation du Québec, la troupe de L'instant présent joue une comédie vaudeville "Quand épousez-vous... ma femme?", samedi et dimanche, à 20h30.

Marionnettes géantes

Tous les mardis et jeudis, à 11h, le Théâtre des amis du chiffon présente à la Maison Chevalier, un spectacle de marionnettes géantes. Entrée libre.

Bibliothèques

La bibliothèque de Sainte-Foy est accessible selon l'horaire suivant: lundi, de 13h à 19h; mardi, mercredi et jeudi, de 13h à 22h; vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 13h à 17h.

La bibliothèque de Montmorency est ouverte du lundi au vendredi de 15h à 17h; les mardis, jeudis et vendredis, de 19h à 21h.

Celle de Courville, les lundis, mercredis, vendredis, de 19h30 à 21h.

Marché aux puces

A la Place du marché à Sainte-Foy, dimanche de 10h à 17h; en cas de pluie, le marché s'installe dans l'aréna rouge.

Badminton libre

A l'école Les compagnons de Cartier, les mardis, mercredis et jeudis, de 20h à 22h (adultes); le dimanche, de 13h à 15h (adultes).

Au Centre des loisirs Saint-Sacrement, du lundi au jeudi, de 19h à 22h.

A l'école Anne-Hébert, mercredi, de 19h à 22h; au Centre Ferland, mardi et jeudi, de 19h à 23h; à l'école Sainte-Odile, mercredi, de 19h à 23h; à la polyvalente de Duberger, mardi et jeudi, de 20h30 à 22h30; à l'école Apprenti sage, mercredi de 19h à 22h.

Les résidents du Grand Beauport intéressés à connaître l'horaire en vigueur sur les courts disponibles et les coûts d'inscriptions doivent composer: 667-5193.

Tennis

Les courts de tennis extérieurs de la ville de Sainte-Foy sont disponibles tous les jours de 13h à 17h et de 19h à 23h.

Par ailleurs, les jeunes de 9 à 16 ans qui désirent s'inscrire aux cours de tennis dispensés par le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec peuvent encore le faire de 9h à 11h, lundi, mercredi et jeudi, à l'un des parcs suivants: Saint-Sacrement, Saints-Martyrs, Bardy et Victoria.

Dressage de chiens

Le Club de dressage de chiens Cap Diamant et la Société protectrice des animaux fourniront une démonstration de dressage de chiens suivie d'une clinique d'information au parc central Duberger, lundi, à 19h, et au parc Marchand, mardi, à 19h.

Tacots

Le Service des loisirs et des parcs de Beauport organise une course de tacots pour très bientôt. Inf.: 667-8326.

Sur deux roues

Course d'animation à bicyclette pour les jeunes de Limoilou de 6 à 16 ans, lundi, à 18h. Départ à l'angle des rues Dumas et Des Bouleaux.

Au secours!

Le Centre des loisirs Saint-Sacrement dispensera les 22, 23 et 24 juillet prochains, un stage de sauveteur de plage au Centre de plein air Saint-Sacrement (Saint-Raymond de Portneuf). Pré-requis: avoir suivi avec succès le cours de sauveteur, option piscine, du Service national de sauvetage. Inf.: 681-7809.

Bain libre

A la piscine du Palais Montcalm, du lundi au vendredi, de 14h à 15h (garçons) et de 15h30 à 16h30 (filles); lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12h à 13h (hommes); mardi, mercredi et vendredi, de 18h à 20h (hommes); mercredi, de 12h à 13h30 (femmes); lundi et jeudi, de 18h à 20h (femmes).

A la piscine Wilbrod Bherer, tous les jours, de 13h à 16h et de 20h à 22h. En soirée, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Au Centre des loisirs Saint-Sacrement, du lundi au vendredi, de 12h à 13h; du lundi au jeudi, de 20h à 22h.

A la piscine Jacques Amyot de Sainte-Foy, du lundi au vendredi, de 14h à 17h (familial); mardi et jeudi, de 20h à 23h (adultes); samedi et dimanche, de 14h à 16h (familial) et de 19h à 21h (familial). Aux piscines extérieures de Sainte-Foy, du lundi au vendredi, de 14h à 17h (familial), de 17h à 18h (adultes), de 18h à 20h (familial); samedi et dimanche, de 14h à 19h (familial). Inf.: 657-4248.

A l'eau!

Le Service des loisirs et des parcs de Beauport offre à la population un large éventail d'activités aquatiques: bain libre, cours de natation, plongeon, water-polo, nage synchronisée, etc... Inf.: 667-5193.

Les Expos

"Vive l'île d'Orléans", un projet Jeunesse Canada au travail organise une excursion au stade olympique de Montréal lors de la rencontre des Pirates de Pittsburgh et des Expos de Montréal, lundi, le 11 juillet. Coût: \$14.50. Inf.: 643-1247 et 661-2160.

"Les sportifs de Beauport" sont eux aussi à préparer une petite visite aux Expos, prévue celle-là pour le 31 juillet; on se rendra aussi à la Ronde. Coût: \$15. Inf.: 663-3682 et 667-2833.

Cocktail et bingo

Cocktail-bénéfice au profit du baseball mineur au Club de curling Victoria à Sainte-Foy, ce soir, de 18h à 22h. Mercredi, bingo au profit du hockey mineur à l'aréna de Sainte-Foy, à 19h30.

Pétanque

Rencontre de la ligue de pétanque de Sainte-Foy, au terrain de Saint-Louis de France, mercredi, à 19h.

Des déjeuners sur l'herbe en musique

"Sortez vos robes longues, vos chapeaux de paille et vos paniers à pique-nique..." gnard", relate la coordonnatrice aux arts, Nicole Giguère.

Cette année, le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec innove en conviant toute la population à ses déjeuners sur l'herbe, le dimanche midi, au son de la guitare, de la flûte et du luth...

Un brin romantique, cette initiative, qui vient ajouter une note de fraîcheur au programme des spectacles d'été de la ville de Québec, poursuit un double objectif: offrir aux gens la possibilité de se détendre en écoutant de la belle musique, et fournir l'occasion à des musiciens d'ici de se faire entendre.

"Nous trouvons dommage que des gens soient pris en ville les fins de semaine. Nous avons voulu recréer, en ville, le pique-nique campagnard", relate la coordonnatrice aux arts, Nicole Giguère.

Jusqu'au 14 août, les citoyens pourront casser la croûte au Parc des Gouverneurs, bercés par les airs classiques, baroques et Renaissance.

Après les déjeuners sur l'herbe, il y aura les concerts sous les étoiles. Fidèle à la tradition le Service des loisirs et des parcs offre, les jeudis, vendredis et samedis, des spectacles mettant en vedette des gens bien de chez nous: théâtre, folklore, danse et musique feront les beaux soirs du Parc des Gouverneurs, dominant la terrasse et le fleuve; pour les non-initiés, mentionnons que le Parc des Gouverneurs est situé dans le quadrilatère formé par les rues Sainte-Genève, Laporte, Mont-Carmel, Des Grisons.



Le Soleil, Jean Vallières

Une aventure cycliste

Du soleil dans le cœur et sur la tête, une cinquantaine de jeunes de 12 à 30 quelques années... ont quitté Loretteville dimanche dernier, pour entreprendre une randonnée de 1,328 milles à travers la Beauce, les Cantons de l'Est, Montréal, Ottawa, le Lac Saint-Jean et Charlevoix. Ils voyageront à bicyclette, dormiront sous la tente, pour s'offrir un mois de tourisme culturel et de grand air. Les chanceux! C'est une initiative du club de cyclotourisme Chauveau dans le cadre d'un projet Jeunesse Canada au travail.

La Pacer d'AMC

Si vous ne possédez pas une Pacer, c'est probablement parce que vous n'en avez jamais conduit une!



Il suffit d'un coup d'œil pour se rendre compte de l'aspect unique de la Pacer familiale. Sa grande largeur n'est qu'une des caractéristiques qui lui donnent son allure si particulière.

Nous n'avons pas construit les modèles Pacer familiale et sedan seulement pour qu'ils aient l'air différent. Nous avons voulu vous donner une voiture incomparable qui allie le confort et la facilité de conduite à l'espace d'une intermédiaire. Pour apprécier ces avantages, il faut vraiment être au volant d'une Pacer.

Prenez place... Quel confort dans ce large habitacle! Filez maintenant en ville et voyez comme elle se manœuvre bien grâce à son court empattement. Puis accélérez sur la grand-route pour constater la stabilité et la conduite précise que lui procurent sa voie large ainsi que sa direction à pignon et crémaillère.

Si la Pacer est une voiture intéressante à conduire, ce n'est pas seulement à cause de l'espace, de sa largeur et de son confort; une foule d'autres caractéristiques font l'agrément de quiconque en devient propriétaire.

Par exemple, sa porte extra-large du côté

du passager, qui facilite l'accès à cette voiture... sa visibilité remarquable... son large hayon qui permet d'accéder facilement à la plate-forme arrière et sa banquette arrière escamotable qui vous donne plus d'espace de chargement.

La Pacer 1977 est appuyée par le Pro-



gramme de Protection de l'Acheteur II, exclusif à AMC. Ce programme comporte une garantie de 2 ans/24 000 milles sur le moteur et le rouage d'entraînement, ainsi qu'une garantie de 1 an/12 000 milles sur toutes les autres pièces de la voiture (sauf les pneus); cette garantie vaut à compter de la date de livraison de la voiture ou

de la date où elle a été utilisée pour la première fois, selon la première éventualité.

Passez voir le concessionnaire American Motors le plus près de chez vous. Faites l'essai d'une Pacer dès aujourd'hui. Si vous désirez une Pacer bien à vous, il vous facilitera grandement les choses.

Certains pièces d'équipement illustrés sont livrables moyennant supplément.

AMC PACER

loisirs par nicole beaulieu



Des fleurs qui se mouvent et s'émeuvent...

Le Soleil, Reynald Lavoie

Au Service des loisirs et des parcs de Sainte-Foy

Les enfants s'amusez ferme en faisant du "vrai cinéma"

L'équilibre des forces était rompu! Il y avait surabondance d'anges et pénurie de démons au Parc Sainte-Ursule de Sainte-Foy où les enfants tournaient cette semaine "Le Jugement dernier", l'histoire d'une pauvre fille tirillée entre les bons et les mauvais...

Il y avait de quoi s'arracher les cheveux pour les jeunes auteurs du scénario, Carole Bergeron et Brigitte Pelletier: tout un chacun voulait se mettre des ailes au dos et c'est par obligation que certains optaient pour la fourche et le casque noir du vilain. Dans le clan réduit des démons, deux brunettes expliquaient ainsi leur choix: "Il le faut bien, il y a trop d'anges... Et puis, de toutes façons on va s'amuser."

Les jeunes de Sainte-Foy n'en sont pas à leurs premières armes au cinéma: c'est la deuxième année que le projet piloté par Brian Rogers, un futur enseignant féru d'images, trouve place au programme des activités estivales du Service des loisirs et des parcs. Une initiative qui a connu un vif succès l'an dernier comme le responsable de l'information, Bertrand

Blanchette, et qui s'avère tout une entreprise de démystification pour ces enfants de la Télévision!

Au cours de l'été, chacune des douze paroisses desservies par le Service des loisirs produira son film. Les meilleures réalisations se verront couronnées de "maximes", version abrégée de l'Oscar de célèbre renommée, qui seront attribués lors d'un grand gala réunissant papa, maman, les amis et admirateurs. Et comme ces jeunes ont la caricature facile, la robe longue et le tuxedo seront de mise!

L'aventure a commencé en avril dernier avec le lancement d'un concours de scénario dans les écoles de Sainte-Foy: des quelque cinquante projets soumis, douze ont été retenus. Constatation unanime des animateurs: les textes sont plus féériques et moins violents que ceux de l'année précédente. Scénario en mains, les cinéastes en herbe se sont attaqués à la confection des costumes (même les garçons ont joué de l'aiguille et des ciseaux) puis à la construction des décors. Lors du tournage qui dure toute...une demi-journée, les jeunes se font tour à tour maquilleurs, comé-

diens, régisseurs, metteurs en scène ne pas attacher trop d'importance à la description de tâche..., selon l'inspiration et les besoins du moment. Malheureusement, la caméra reste entre les mains de Brian.

"On dirait, dit Brian, que les enfants ne réalisent pas qu'ils sont en train de tourner un film mais quand par la suite, ils se voient à l'écran, ils ont à peu près tous la même réaction: ils pouffent de rire." Les documents produits ne tiennent évidemment pas du chef-d'oeuvre mais Brian Rogers les conserve précieusement; il se fait un plaisir de les projeter devant les jeunes et leurs parents, convaincu de leur valeur. Ne serait-ce que parce qu'ils portent la marque de l'enfance...

La Roulotte de cinéma constitue une illustration très claire de l'évolution qu'a subie ces dernières années, toute la programmation des activités de terrains de jeux au Service des loisirs et des parcs de Sainte-Foy. A l'équipe traditionnelle d'animateurs et spécialistes qui occupaient le terrain de jeux, a été substitué un système d'équipes volantes et de rou-

lottes qui paraît fort avantageux à plus d'un point de vue.

Une première expérience, concluante à en juger par les taux de participation, avait été tentée l'an dernier alors que deux roulettes (cinéma et théâtre) faisaient la navette entre les différents sites; cette année, coup de barre: six roulettes (cinéma, théâtre, création théâtrale, expression corporelle, initiation à la musique et animation) constituent un véritable terrain de jeux mobile. "Cette formule, allégué Bertrand Blanchette, nous semble jusqu'à maintenant la meilleure; on spécialise l'intervention, on la rend plus pertinente."

Les sorties ne sont cependant pas réservées aux seuls spécialistes; les enfants ont eux aussi, leurs jours de promenade; axé sur la découverte de la nature, un programme d'excursions de plein air les conduira tout au long de la saison, sur de nombreux sites écologiques.

Comme le goût du cinéma, la pensée écologique peut s'apprendre sur le terrain de jeux, nouvelle version.



Silence, on tourne! A la caméra: Brian Rogers l'instigateur du projet.



Finalement, ce n'est pas si triste d'être démon!



Le Soleil, Reynald Lavoie
Peut-on jouer "Le Jugement Dernier" sans le légendaire saint Pierre?

Une organisation pas "bornée"

"On ne prétend pas répondre à tous les besoins en loisirs; on a aussi nos lacunes: au niveau du loisir familial par exemple, qu'il faudrait développer davantage", confesse le responsable de l'information au Service des loisirs et des parcs de la ville de Sainte-Foy, Bertrand Blanchette.

Mais avec un budget annuel qui frise les trois millions de dollars et un personnel de plus de trois cents employés, le service est certes en mesure de répondre en bonne part aux attentes de la population.

Et de se permettre de temps à autre le luxe d'une fantaisie. Tel le marché aux puces qui, dépassant la dimension proprement mercantile, est devenu aux dires de Blanchette, un véritable foyer d'animation où les gens se rencontrent comme autrefois sur le perron de l'église...

Un peu folle aussi cette idée de décorer une centaine de bornes-fontaines! L'opération en cours de-

puis le 27 juin fait suite à un concours auquel plus de 500 jeunes des écoles de niveau secondaire de la ville, ont participé. "On n'est pas borné!" affirment les organisateurs dans leur slogan.

Cet été...

Spectacles et plein air constituent l'essentiel du menu proposé aux familles, pendant la saison estivale.

Le premier juillet dernier, le groupe Lougarou inaugurerait une série de spectacles qui auront lieu tous les vendredis soirs (excepté jours de pluie) à Place de ville. Ensembles de folklore, jazz-rock, musique ancienne et théâtre se succéderont au cours de cette série qui se terminera par la remise des prix du concours d'embellissement des bornes-fontaines (12 août) et le Gala du cinéma amateur (19 et 20 août).

Pour les incondituionnels du plein air, les invitations se feront

nombreuses. Entre autres, un programme de visites guidées dans les centres de randonnées pédestres et d'interprétation de la nature s'étendra jusqu'au 8 octobre. Quotidiennement, les joggeurs auront la possibilité de se dérouiller les muscles sur un circuit d'entraînement spécialement aménagé à cette fin, à la Base de plein air de Sainte-Foy; les plus fervents pourront même compter jusqu'à 15 septembre, sur l'aide d'un entraîneur. Incidemment, la Base de plein air de Sainte-Foy est toujours accessible sept jours sur sept, pour le pique-nique, la baignade, le canotage et le canoë kayak.

Enfin, les personnes désireuses de connaître l'horaire des activités offertes par le Service des loisirs peuvent obtenir des renseignements 24 heures sur 24 en composant le numéro 697-4086.

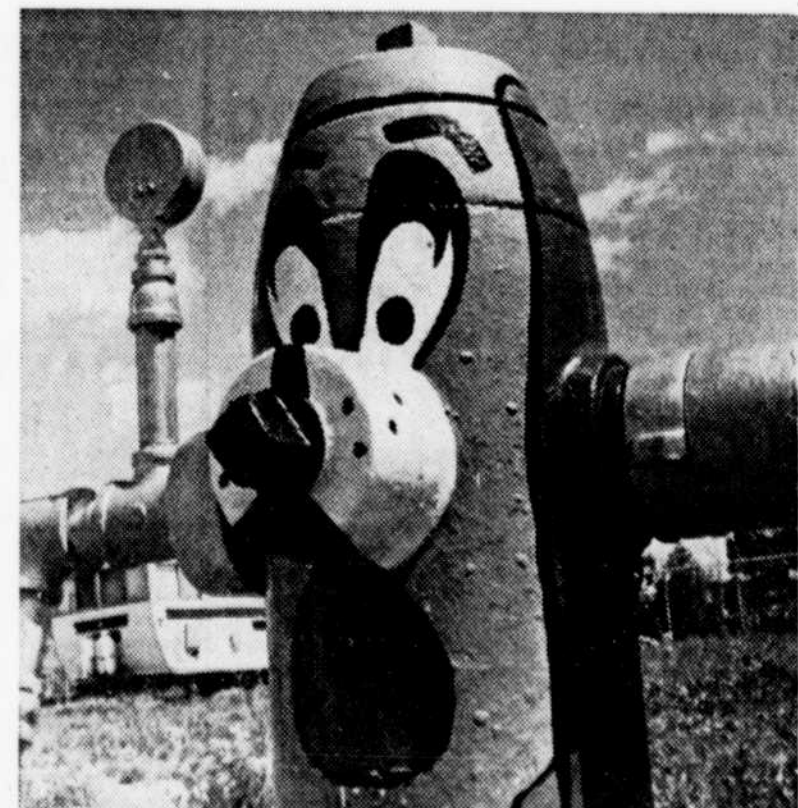
Bientôt l'automne

Tout au long de l'année, le

Service des loisirs de Sainte-Foy accorde un soutien financier, technique et parfois aussi d'animation, à une bonne douzaine de clubs sportifs, autant de clubs socio-culturels et aux organismes paroissiaux de loisirs; il offre aussi de nombreux cours et ateliers de création.

Initiative intéressante, une garderie-loisirs a été mise sur pied au Centre communautaire pour accueillir les bambins de 3, 4, 5 ans, de 9h à 17h en semaine, pendant que les mères s'adonnent aux activités de leur choix. Le coût maximum est de \$5.00 par jour par enfant.

L'été est à peine commencé que le service songe déjà à la programmation automnale. Parce que le loisir est une composante très importante, parfois plus importante que le travail, du quotidien de l'homme, il faut le planifier soigneusement, déclare Bertrand Blanchette.



Le Soleil, Reynald Lavoie

Tirer les bornes-fontaines de leur grisaille et de leur laideur: c'est le défi qu'une centaine de jeunes étudiants de niveau secondaire de Sainte-Foy tenteront de relever au cours des prochaines semaines.

Burns entend élargir sa réforme électorale

par Paul BENNETT

Non seulement le gouvernement persiste-t-il dans sa décision d'interdire aux personnes morales (compagnies, syndicats) de contribuer au financement des partis politiques provinciaux, mais encore a-t-il l'intention d'étendre ce principe au financement des partis politiques municipaux et scolaires.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier, le ministre d'Etat à la réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, qui inaugurerait le débat en deuxième lecture sur le projet de loi no 2 régissant le financement des partis politiques.

Après avoir réaffirmé le principe selon lequel seuls les électeurs pourraient désormais contribuer au financement des partis politiques, M. Burns devait ajouter: "Au-delà du projet de loi no 2, cet objectif

marquera toutes les réformes électorales que le gouvernement actuel sera appelé à proposer à la population et à ses représentants.

"Je peux déjà promettre, a poursuivi le ministre, que les membres de l'Assemblée nationale auront, à l'avenir, à discuter et à entériner d'autres projets de loi qui garantiront aux seuls citoyens-électeurs le contrôle et l'animation des mécanismes électoraux, que ce soit au plan scolaire, municipal ou national".

Ainsi, malgré les critiques virulentes de l'opposition, des milieux d'affaires, des syndicats et de la Commission des droits de la personne à l'encontre de cette disposition, M. Burns n'a pas la moindre intention de battre en retraite.

Cette disposition, selon le ministre, "n'a pas pour objectif d'in-

terdire à quiconque de participer au financement des élections, mais l'affirmation de la primauté des citoyens-électeurs conduit irrémédiablement à la liquidation de privilèges médiévaux que se concédaient entre eux les mieux nantis et les mieux organisés de la société".

On se rappelle que la Commission des droits de la personne avait émis l'opinion que cette interdiction faite aux personnes morales allait à l'encontre de la liberté d'expression dont, selon elle, le droit de contribuer financièrement à un parti est un des aspects.

La Chambre de Commerce et les centrales CEQ, FTQ et CSN avaient souscrit à cette opinion, de même que tous les partis d'opposition qui ont demandé au gouvernement de simplement limiter les montants que peuvent contribuer les personnes morales, et non de

carrément les interdire.

Objectifs

M. Burns a également repris les quatre autres objectifs fondamentaux que poursuit, selon lui, le projet de loi no 2. Ces objectifs sont les suivants:

— Assurer le contrôle du financement des partis par la divulgation publique de leurs revenus et de leurs déboursés c'est-à-dire en contrôlant à la fois les rentrées et les sorties de fonds;

— Encourager les contributions modestes des électeurs et diversifier les sources de financement des partis en imposant un plafond à la fois sur le montant des contributions que le contribuable peut déduire de ses impôts (\$400), et sur les montants des contributions qui peuvent être versées par un électeur (\$3,000);

— Susciter la collaboration des partis au mécanisme de contrôle des dépenses électorales, en mettant sur pied un Conseil consultatif formé de représentants de tous les partis autorisés, lequel conseillerait le Directeur général du financement des partis sur toutes questions relatives à l'application de la loi.

— Enfin, investir le directeur général d'un double rôle de contrôle et d'information, en lui permettant à la fois d'exercer un contrôle comptable sur les rentrées et les sorties de fonds, et de soumettre ces documents à un examen public.

"Si les contrôles comptables, d'expliquer M. Burns ne conduisent pas aux contrôles publics, on aura renforcé la bureaucratie au lieu de la démocratie... Cette assertion, vous le comprendrez, vient éclairer le rôle d'information du directeur général qui devient d'abord un éduca-

teur et informateur populaire, plus qu'un vérificateur efficace".

Les partis d'opposition n'ont pu répliquer au discours d'ouverture du ministre, puisque le temps alloué pour les travaux à l'Assemblée nationale ne le permettrait pas. Toutefois, le débat sur le projet de loi no 2 devrait reprendre dès demain ou peut-être lundi prochain.

Libéraux comme unionistes ont déjà annoncé leur intention de voter contre ce projet de loi en deuxième lecture, à moins que le gouvernement ne modifie les dispositions relatives à l'interdiction faite aux personnes morales de contribuer au financement des partis ainsi qu'aux pouvoirs "exorbitants", selon eux, qui sont accordés au Directeur général du financement des partis.

Québec enquêtera sur le coût des jeux olympiques

(PC) — Une enquête publique sera instituée en rapport avec le coût des Jeux olympiques de Montréal en 1976 par suite de l'analyse faite par le bureau du vérificateur général du Québec sur les contrats de construction.

C'est ce qu'a indiqué, hier en conférence de presse, le premier ministre Lévesque après la réunion de son Cabinet qui s'est penché sur cette question.

C'est "à regret" que le chef du gouvernement a pris cette décision parce que, a-t-il expliqué, "des enquêtes, quand on a tellement de problèmes à régler... mais il reste qu'un milliard qui a eu autant d'impact sur l'ensemble budgétaire du Québec, sur les besoins des citoyens..."

Le rapport du vérificateur général indique en effet à partir de trois contrats, qu'il y a matière à enquête plus poussée et "forcément" une enquête publique, a ajouté M. Lévesque.

Dès la semaine prochaine, nous en saurons plus sur la forme et la méthodologie de l'enquête.

Nominations RIO

Par ailleurs, M. Lévesque a annoncé la nomination de M. Robert Nelson comme président "officiel" de la Régie des installations olympiques.

Jusqu'à maintenant, il assumait de façon intérimaire cette fonction en remplacement de M. Claude Rouleau,

le sous-ministre aux Transports qui doit quitter son poste bientôt pour retourner dans l'entreprise privée.

D'autre part, l'ex-président du Conseil des universités, M. Germain Gauthier, a été promu directeur scientifique

de l'Institut national de recherche scientifique.

Le premier ministre a fait part par ailleurs du dépôt d'un projet de loi sur la première étape du régime de l'assurance-automobile, dont

le contenu a été approuvé par le Cabinet.

Le projet de loi devrait être déposé en Chambre en juillet pour être ensuite en commission parlementaire au mois d'août.

Le président de l'Energie atomique est mis à la porte

OTTAWA (PC) — Immédiatement après avoir fait savoir aux Communes que la Commission d'Energie Atomique du Canada a subi au cours de l'année écoulée un retentissant déficit de \$130 millions, le ministre de l'Energie, M. Alastair Gillespie, a annoncé hier le congédiement du président de cette société de la Couronne, M. John Foster.

Le ministre a déposé hier à la Chambre le rapport annuel de la CEA et a affirmé que la décision de congédier M. Foster faisait suite à une recommandation du conseil d'administration de cette société.

M. Gillespie a néanmoins soutenu qu'il regrettrait d'être obligé de permettre cette décision et a loué M. Foster qui "est l'un des plus éminents ingénieurs nucléaires du pays et qui a beaucoup contribué au développement du réacteur canadien."

Le ministre a déclaré par la même occasion qu'une restructuration financière de la commission serait entreprise l'automne prochain.

M. Foster, qui était à la tête de la société depuis 1975, sera remplacé par Ross Campbell, président du conseil d'administration, jusqu'à ce qu'on trouve un nouveau président.

Réacteur de l'Argentine

M. Gillespie a expliqué aux Communes que la majeure partie de ce déficit de \$180 millions, soit \$130 millions, était le résultat de la vente d'un réacteur nucléaire à l'Argentine. Il avait nommé M. Campbell au poste de président du conseil d'administration quand il avait appris en 1975 que le Canada perdrait \$100 millions dans cette transaction. Une renégociation du contrat avec l'Argentine devait limiter les pertes à \$25 millions, mais un rapport comptable l'établit maintenant à \$130 millions.

Tentative de diversion et incompétence

Les partis d'opposition n'ont pas tardé hier à dénoncer l'incompétence du gouvernement et l'ont accusé de se servir du congédiement de M. Foster comme manœuvre de diversion.

M. Don Mazankowski, député conservateur de Vegreville, a noté que la CEA a perdu un demi-milliard depuis 10 ans mais qu'aucun de ses présidents n'a été mis à la porte. Il a également rappelé que la Gendarmerie Royale n'a toujours pas remis son rapport au Silliciteur Général sur la commission de \$2.5 millions versée à un certain M. Eisenberg pour qu'il serve d'intermédiaire dans la vente de ce réacteur à l'Argentine.

Ce M. Eisenberg a joué le même rôle dans la vente d'un réacteur à la Corée du Sud, touchant cette fois-ci \$18 millions de rappeler un autre député, alors que les autorités coréennes affirment qu'il n'a jamais participé aux négociations.

Le président du comité des comptes publics qui a étudié toutes les facettes de ces transactions, M. Allan Lawrence, représentant conservateur de Northumberland-Durham, a affirmé à l'extérieur des Communes que ce congédiement est une tentative de diversion.

Polysar en prend pour son rhume

OTTAWA (PC) — Dans un rapport rendu public hier, un comité des Communes condamne sévèrement certaines pratiques commerciales douteuses de Polysar, une société liée au gouvernement fédéral, mais n'exige pas que des administrateurs de cette société soient démis de leurs fonctions.

Le comité des comptes publics a étudié tout l'hiver les pratiques de cette compagnie dénoncées par l'ancien vérificateur général du Canada, M. Maxwell Henderson, dans une lettre qu'il a fait parvenir au premier ministre Trudeau.

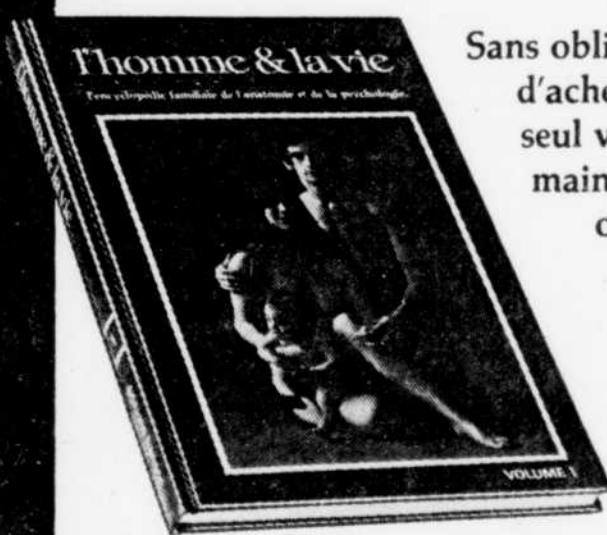
Découvrez le miracle et les mystères de la vie avec l'homme & la vie

l'encyclopédie familiale de l'anatomie et de la psychologie.



En guise d'introduction au miracle et aux mystères de la vie, révélés par de merveilleuses photographies et un texte sans détour, vous êtes invité à accepter cette magnifique copie luxueusement reliée du

VOLUME UN GRATUIT



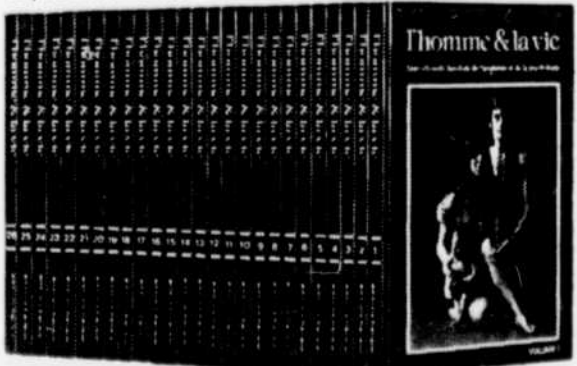
Sans obligation d'acheter un seul volume maintenant ou plus tard!

Voici un bref échantillon des sujets traités dans ce volume un gratuit!

- VOTRE CORPS**
Votre cœur tel qu'il est. Comment il fonctionne; les extraordinaires techniques modernes d'opérations à cœur ouvert.
Des images dans votre crâne. Comment les physiologistes ont sondé les activités de votre cerveau?
Le pouvoir de votre cerveau. A l'intérieur de votre crâne existe une machine magnifique qui pourrait être plus évoluée que vous ne le pensez. Découvrez les possibilités de votre ordinateur privé.
VIVRE ENSEMBLE
Comprendre l'attraction sexuelle. Qu'est-ce qui rend une femme séduisante? Onze différentes parties du corps de la femme qui agissent comme stimulants sexuels et qui vous étonneront! Constatez à quel point les canons de la beauté ont évolué au cours des siècles.
La nature de l'amour féminin. Comment l'amour de la femme évolue et change à travers l'enfance, l'adolescence pour une progression vers la maturité?
La nature de l'amour masculin. Même les amants ont quelquefois des difficultés à exprimer leurs sentiments les plus profonds. Que ressent-on quand on est un homme et amoureux?
L'ENFANT ET SON UNIVERS
Les premiers jours de l'enfant. Les douces premières expériences de la vie.
Les questions à poser au médecin lors d'une grossesse. Un docteur décrit les différentes fonctions du placenta, l'avortement, les conséquences du tabac et comment le foetus vit.
Un bébé est né. Admirez à l'aide de photographies fantastiques les moments mêmes de la naissance et le premier souffle de vie du bébé. Lisez l'histoire de son difficile voyage à travers les canaux vitaux de la mère.
L'ESPRIT HUMAIN
Soulager l'anxiété. Pourquoi, où et comment l'anxiété apparaît? Que peut-on faire pour la soulager?
Les réalités du rêve. Un spécialiste du monde mystérieux du rêve révèle les plus récentes découvertes dans ce domaine.
Qu'est-ce qui façonne la personnalité? Vous cachez-vous derrière un masque? Quelle est votre véritable personnalité?
- LA MÉDECINE DE L'HOMME**
Les victoires d'une guerre sans fin. Quelles nouvelles armes que l'humanité utilise pour achever de remarquables succès contre la maladie.
Le combat de l'organisme contre la maladie. L'air que nous respirons est infesté d'agents d'infection. Comment le corps est-il préparé à les combattre?
Les médicaments que les gens consomment. Les pilules, capsules, tonifiants, tranquillisants et remédiateurs sont-ils inoffensifs?
- LES ENNEMIS DE L'HOMME**
Creuser sa tombe à la fourchette. Mieux comprendre de quelle façon la nourriture sert le corps sans le saturer d'aliments nuisibles.
Les dangers de votre assiette. Où se cachent les bactéries dans la nourriture que nous avalons? Comment découvrir les sources d'une épidémie? Quand l'obésité peut être fatale. Un diététicien se penche sur les dangers qui menacent ceux qui mangent sans discernement ou trop bien.
Qui est affamé? Que faire pour prévenir et supprimer le déséquilibre entre la suralimentation et la famine?

ENVOYEZ LE CERTIFICAT DE RÉSERVATION CI-CONTRE MAINTENANT, POUR OBTENIR VOTRE VOLUME GRATUIT

Ce Volume Un grand format d'une présentation élégante de l'Homme et la Vie, l'encyclopédie de la famille, vous appartiendra en tant qu'introduction à cette merveilleuse collection. Il n'y a aucune obligation d'acheter d'autres volumes. Complétez et postez le bon de réservation aujourd'hui même.



L'Homme et la Vie, 41 rue Bertal, Toronto, Ontario M6M 4M8

Certificat de réservation — Postez dès aujourd'hui

L'Homme et la Vie, 41 rue Bertal, Toronto, Ontario M6M 4M8
 Veuillez accepter mon abonnement aux 26 volumes de L'Homme et la Vie. Veuillez m'envoyer le premier volume GRATUIT. Si après l'avoir consulté je ne suis pas satisfait, je peux annuler mon abonnement 7 jours après réception du volume. Je garde le premier volume que je sois ma décision. Si je n'annule pas, veuillez m'envoyer un volume pour approbation chaque mois pendant les trois mois suivants et les autres volumes pour approbation les trois mois suivants. Je ne paierai qu'UN SEUL VOLUME PAR MOIS — \$4.98 (plus les frais de poste et d'emballage). Je peux annuler mon abonnement n'importe quand pour n'importe quelle raison et vous ne me ferez plus parvenir de volumes après cette annulation.

Signature _____
(Signature de l'un des parents si vous avez moins de 18 ans)

Nom _____

Adresse _____ App _____

Ville _____ Prov _____ Code Postal _____

Offre strictement limitée à une seule par famille. LH-02